



Centre canadien sur
les dépendances et
l'usage de substances

Données. Engagement. Résultats.

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Mise en garde contre le risque de surconsommation de produits comestibles de cannabis

Ottawa, 25 février 2019 – Dans un mémoire soumis à Santé Canada dans le cadre de sa consultation *Projet de règlement strict concernant le cannabis comestible, les extraits et le cannabis pour usage topique*, le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS) prévient que les produits comestibles de cannabis présentent un risque de surconsommation ou d'usage accidentel.

Le tétrahydrocannabinol (THC) est la composante psychoactive du cannabis. Quand du THC est ingéré dans un produit comestible, plutôt qu'inhalé, ses effets psychoactifs prennent plus de temps à se faire sentir. La variété des produits comestibles (p. ex. chocolats, biscuits, brownies et autres aliments courants) augmente le risque de surconsommation ou d'usage accidentel. Comme le CCDUS l'indique clairement dans son mémoire à Santé Canada, il est essentiel de sensibiliser et d'informer le grand public pour réduire ces risques.

Le CCDUS fait aussi une recommandation clé, à savoir que la quantité de THC dans une portion de produit comestible de cannabis devrait être limitée à cinq milligrammes. En effet, il existe un lien entre le cannabis à forte teneur en THC et une hausse des risques et des méfaits pour la santé, comme un plus grand affaiblissement des facultés, la dépendance et des épisodes psychotiques.

« Que l'on parle de réglementation dans une optique de santé publique ou de consommation dans une optique de réduction des méfaits, le même principe s'applique : il faut commencer par une petite quantité et y aller doucement », explique Rebecca Jesseman, directrice (Politiques) au CCDUS.

Le mémoire soumis par le CCDUS dans le cadre de la consultation de Santé Canada est maintenant en ligne sur son [site Internet](#) et aborde plusieurs points relatifs à la santé et à la sécurité publiques. Le CCDUS y mentionne notamment qu'il préconise l'utilisation d'emballages et d'étiquettes servant principalement à informer le consommateur et laissant une place mineure au marketing et à l'image de marque. Pour réduire le risque de surconsommation, il est essentiel de transmettre de l'information claire et simple sur les doses, en termes faciles à comprendre.

Le travail non partisan et factuel du CCDUS oriente la prise de décisions et l'élaboration de politiques, et ce, à tous les niveaux de gouvernement au Canada.

Personne-ressource pour les médias

Lee Arbon, conseiller en communication, CCDUS

Tél. : 613-235-4048, poste 276 | Courriel : media@ccsa.ca

Suivez-nous en ligne

Web : ccdus.ca | Twitter : [@CCDUScanada](https://twitter.com/CCDUScanada) | Facebook : [@CCSA.CCDUS](https://www.facebook.com/CCSA.CCDUS) | LinkedIn : [CCDUS](https://www.linkedin.com/company/ccdus)



Centre canadien sur
les dépendances et
l'usage de substances

Le CCDUS a été créé par le Parlement afin de fournir un leadership national pour aborder la consommation de substances au Canada. À titre d'organisme digne de confiance, il offre des conseils aux décideurs partout au pays en profitant du pouvoir des recherches, en cultivant les connaissances et en rassemblant divers points de vue.

Les activités et les produits du CCDUS sont réalisés grâce à la contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées par le CCDUS ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.